

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

Lettre pastorale de Dom Fernando Gomes, archevêque
de Goiânia (Etat de Goiás):
COMMENT NOUS VOYONS LA SITUATION DE L'EGLISE
FACE AU REGIME ACTUEL

Chers diocésains,

Paix et bénédiction dans le Seigneur!

La dernière assemblée générale de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil, qui a eu lieu à Sao Paulo du 6 au 15 février 1973, a approuvé 19 propositions concernant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1). Nous en soulignons quelques-unes qui ont plus directement trait au sujet que nous allons aborder:

*"L'Eglise doit, grâce aux moyens de communication disponibles, informer l'opinion publique sur les violations des Droits de l'Homme et en accepter les conséquences, même sans attendre de résultats immédiats" (1-3)

*"L'Eglise doit mobiliser le laïcat en vue de l'effort d'information de dénonciation et de défense des Droits de l'homme" (1-7)

*"L'Eglise doit prendre parfaitement conscience de la responsabilité qui lui incombe devant l'urgence de la défense théorique des Droits de l'Homme comme aussi de leur respect pratique, en créant des communautés où elle puisse être le signe et le témoignage de ce respect" (1-15)

*"La Conférence Nationale des Evêques du Brésil doit, dans les cours organisés à l'intention des prêtres et des évêques, rechercher la présence d'experts capables d'explicitier la complexité du système brésilien actuel, afin que la dénonciation ne soit pas superficielle, mais qu'elle atteigne les racines de l'injustice." (1-18)

Nous avons été fréquemment interrogé au sujet de la situation sociale, politique et religieuse, ainsi que sur l'attitude de certaines personnes d'Eglise qui font des déclarations ou posent des gestes qui provoquent une certaine perplexité dans l'Eglise et en dehors d'elle.

En mai dernier, conjointement avec quelques évêques de la région, nous avons publié le livret "La marginalisation d'un peuple - le cri des Eglises". Bien qu'il s'agisse d'une étude menée à titre d'aide à la réflexion, ce document a provoqué le zèle vigilant des gardiens du régime. Les représailles, cependant, n'ont pas atteint les auteurs du livret, mais le propriétaire de l'imprimerie ainsi que quelques employés. Aussi avons-nous fait lire dans les églises la lettre pastorale du 21 de ce mois (2), publiée le jour de la Fête-Dieu.

Des incidents de cette nature vont se répétant, au cours des dernières années, et pas seulement dans ce diocèse. Nous estimons qu'il serait illusoire de nous en tenir à tel ou tel de ces faits, même s'ils se produisent de plus en plus fréquemment, alors que, croyons-nous, leur cause réside dans le système politique lui-même, lequel cherche à affermir sa philosophie et ses méthodes d'action. C'est pour cela que nous estimons le moment venu de nous adresser aux prêtres et aux laïcs, aux religieux et aux religieuses, ainsi qu'à tous les habitants de ce diocèse pour leur donner quelques éclaircissements.

(1) cf DIAL D 96

(2) cf DIAL D 107

1- POSITION DU PROBLEME

1-1 L'aspect politique

Au cours des dernières quarante années, le Brésil a subi une série d'échecs. Ce fut d'abord l'Estado Novo (3). Puis l'Etat démocratique, qui dégénéra en Etat démagogique. Ce fut enfin la Révolution de 1964 qui s'est établie en marge des normes du Droit et est en vigueur depuis presque dix ans.

Nous ne savons pas ce qui se passera plus tard. Nous savons seulement qu'il s'agit d'un régime d'exception qui a la prétention de se structurer constitutionnellement afin de consolider "les idéaux révolutionnaires". La philosophie du système est élaborée en fonction de ces idéaux pour qu'elle serve de support idéologique à l'Etat que l'on prétend constituer.

Certaines de ses tendances sont bien connues. On parle fréquemment de l'économie brésilienne, du miracle brésilien, du développement brésilien, de l'intégration brésilienne. La dernière méthode utilisée pour asseoir le système est celle des "impects" par lesquels le gouvernement condescend à favoriser le peuple opprimé en lui accordant l'une ou l'autre faveur.

Un solde positif appréciable est sans aucun doute obtenu, au point d'impressionner et même de faire profiter des régions ou des secteurs plus nécessiteux. La base la plus forte du système, cependant, est celle de la force des armes qui a à sa disposition tous les moyens possibles pour que le peuple en supporte les conséquences. Il y a les services secrets d'information, le contrôle des moyens de communication, la censure de la presse écrite et parlée, la négation du droit de défense, la suppression, dans de nombreux cas, de l'habeas-corpus, la propagande télévisée et parfaitement organisée, la démagogie à l'occasion du sport, le camouflage systématique des crimes commis officiellement ou sans la connaissance des autorités, mais couverts par elles et restant impunis afin de sauvegarder le bon renom du régime, lequel se considère omniscient, omniprésent, omnipotent, infailible et irréversible.

1-2 L'aspect social

La révolution de 1964 s'est fixée dès le début trois grands objectifs: la lutte contre le communisme, contre la subversion, contre la corruption. Cette trilogie correspondrait aux attentes légitimes du peuple brésilien, victime sans défense de ces terribles plaies sociales. Passés presque dix ans, on peut constater ce qui suit:

1-2-1 le communisme

Avant la révolution, on entendait par communisme l'un des systèmes totalitaires des plus radicaux. Dans les encycliques de Pie XI, principalement, l'Eglise l'a condamné comme "intrinsèquement mauvais", parce que contraire à la Révélation et aux prérogatives essentielles de la personne humaine. Sous l'angle social, qui est la motivation pratique de l'action communiste, il apparaît comme contraire à la morale objective. Cela veut dire que, pour le communisme, est bon ou mauvais, est vrai ou faux tout ce qui s'accorde ou non avec les objectifs du Parti Unique.

La Révolution de 1964 a toujours admis que le communisme doit être combattu. Cependant, depuis qu'elle a pratiquement implanté le Parti unique, elle s'est transformée en système politique et, de façon surprenante, elle a assumé les méthodes et la morale communiste.

Pour le régime, est bon ou mauvais, est vrai ou faux tout ce qui est en accord ou en désaccord avec sa philosophie ou ses intérêts. Il apparaît ainsi un nouveau type de communisme pratique dans lequel l'Etat, les institutions, les personnes et la religion elle-même ont une valeur relative dans la mesure où elles servent le régime. C'est un communisme arrogant, mais camouflé, avec la circonstance aggravante de ne pas utiliser ce nom et d'en qualifier ceux qui ne veulent pas s'accommoder servilement du régime. D'où la situation contradictoire de prêtres, de laïcs d'hommes de science, de techniciens, d'étudiants, d'ouvriers qui n'ont jamais admis la philosophie ou les méthodes communistes et qui sont arrêtés, condamnés, torturés, bannis du pays ou assassinés parce qu'ils ne sont pas d'accord avec un régime amoral et irréligieux.

1-2-2 La subversion

D'après les normes de la saine politique et du bon sens, la subversion est la perturbation de l'ordre public au détriment de la vérité, de la justice et des droits de l'homme.

Mais le système a développé un concept particulier de subversion. Il considère comme subversif tout ce qui est contraire à ses objectifs intouchables pour l'obtention desquels tous les moyens, y compris les plus iniques, sont considérés comme licites.

C'est, en dernière analyse, la négation de l'Etat lui-même conçu comme une entité publique destinée à favoriser le bien commun, proclamée et mise en oeuvre par ceux qui devraient en être les serviteurs. Les droits les plus sacrés sont violés au nom d'un ordre social postiche et dégénéré, contraire à la nature, à la liberté responsable et à la dignité.

Nous pourrions citer, par exemple, la façon dont des citoyens sont séquestrés par des policiers, lesquels ne sont même parfois pas identifiés, et cela n'importe où, chez eux ou hors de chez eux, à l'école, sur les lieux de travail ou dans la rue. On les arrête sans motif apparent, sans mandat judiciaire et sous la menace des armes. Ce sont des créatures humaines sans défense, dénoncées par l'espionnage qui est toujours en alerte, qui agit par trahison, et qui prétend élever à la dignité de vertus civiques la délation, la calomnie, le mensonge et la suspicion. Même s'il s'agit de criminels, ils ont droit à un traitement en rapport avec la dignité de la personne humaine.

Désespérées, les familles des victimes s'informent auprès des autorités, et celles-ci, dans un raffinement d'insensibilité morale, nient, mentent et camouflent l'événement. Ce qui règne, en quelque sorte, c'est un manque absolu de sécurité juridique, par suite de la suppression des franchises démocratiques et constitutionnelles.

Dans un régime de force où tout est perquisitionné, où tout le monde est surveillé et fiché dans les armoires de la terreur, naît un climat de peur, d'angoisse et d'insécurité généralisée. Peut-on traiter d'ordre social une telle situation?

1-2-3 La corruption

De ce point de vue, nous ne faisons pas référence à la corruption des mœurs, phénomène en expansion dans la société dite permissive. Nous pouvons même porter au crédit du régime les mesures coercitives destinées à lutter contre l'invasion de la pornographie et l'utilisation de la drogue dont le triste résultat est la dégénérescence du niveau moral de la société brésilienne. Nous nous contentons de parler ici de la corrup-

tion prenant des proportions inhabituelles dans d'autres secteurs comme celui de la politique, de l'usage des méthodes coercitives et de l'économie du pays.

La nation n'est pas en condition de mesurer dans toute son extension ce qui se passe, étant donné le rigoureux secret imposé à son information par une écrasante censure des moyens de communication.

Dans la politique. Quelques exemples seulement: le retrait de leur mandat pour les représentants du peuple, afin d'obtenir l'élection du candidat officiel; la suspension ou le musellement du Parlement, afin que le pouvoir législatif ne puisse se servir librement de ses attributions et se soumettre ainsi aux prétentions de l'Exécutif. Et cela avec la couverture des armes et la méconnaissance du pouvoir judiciaire, lequel représente l'équilibre et la sécurité de tout régime qui prétend s'appuyer sur la loi et le bon sens.

Dans les méthodes coercitives. Comme nous l'avons déjà vu, les droits les plus élémentaires sont violés et des méthodes détestables de représailles sont utilisées, alors qu'elles sont incompatibles avec le Droit, la Justice, et, ajoutons-nous, la Charité du Christ, et qu'elles devraient punir sans écraser, corriger sans humilier, défendre le bien public sans persécuter ou torturer quiconque.

Dans l'économie. Nous ne prenons pas d'exemples concrets. Nous nous en tenons à ce qui est évident. Le Brésil est un pays riche avec un peuple pauvre. La misère, le paupérisme, les maladies, l'absence de moyens de subsistance, en particulier dans le milieu rural et dans les banlieues des grandes villes, touchent la plus grande partie de la population.

Il est probable qu'à aucune autre époque le gouvernement n'a disposé d'autant d'argent qu'aujourd'hui. Une grande partie des disponibilités financières est appliquée à des choses nécessaires, extrêmement utiles et vraiment profitables au peuple: l'éducation, les routes, les communications. Une autre partie va à la santé et à l'agriculture. Nous ne sommes pas compétents pour juger l'aspect technique ou examiner la manière dont l'argent est appliqué dans ces entreprises louables.

D'où vient cette énorme accumulation d'argent obtenue grâce au modèle économique choisi? Nous connaissons les études des meilleurs économistes ainsi que les déclarations du propre gouvernement. Tous sont d'accord pour reconnaître que ce résultat a été obtenu à partir d'un choix délibéré. On a choisi en effet de fabriquer une série de produits sophistiqués à haut rendement financier, permettant ainsi au gouvernement de disposer de ressources considérables destinées à être investies en vue de l'accélération de la croissance économique, en particulier dans le secteur de l'industrie. Ce sont les produits du secteur de l'automobile, les voitures de luxe en particulier, des récepteurs de télévision, des appareils électro-ménagers et autres, dont le prix ne les rend accessibles qu'aux classes les plus riches. Il entre donc dans le choix de renforcer le pouvoir d'achat déjà élevé d'une tranche infime de la population pour garantir la consommation de ces produits sophistiqués. Les statistiques montrent qu'elle correspond à 5% seulement de la population. En 1960, cette tranche de 5% de la population recevait 27,4% du revenu national, alors qu'en 1970 elle en reçoit 36,3%. Alors que les 80% de la population recevaient, en 1960, 45,5% du revenu national, ils n'en reçoivent plus que 36,8% en 1970. Ce que les classes simples et pauvres ont perdu a été gagné par les classes riches. Les 15% restants et qui représentent la classe moyenne supérieure, continuent avec le même revenu.

Ce choix de modèle économique ne peut trouver sa justification dans les principes de l'éthique humaniste et chrétienne, car il admet l'écrasement de la personne humaine pour la grande majorité du peuple d'un pays tout entier, laquelle majorité représente la masse de population qui contribue le plus par son travail anonyme à la croissance de l'économie nationale.

Nous avons le devoir de proclamer que l'économie est subordonnée à la loi morale établie par Dieu, le créateur de l'homme et de la société. quand cette loi est violée, la corruption dépasse les bornes de l'admissible. C'est pourquoi aucune économie ne peut être amoral (4).

2- SITUATION DE L'EGLISE

2-1 La situation actuelle

Devant un tel problème, quelle a été l'attitude de l'Eglise du Brésil? La question est trop vaste pour que l'on puisse apporter une réponse satisfaisante.

Tenons compte, avant tout, du fait que l'Eglise comme peuple de Dieu constitue la majorité de la population brésilienne. Sous cet angle, nous devons reconnaître qu'elle est la plus grande responsable et en même temps la plus grande victime face à l'état de choses décrit plus haut.

Le peuple n'est généralement pas encore suffisamment conscient de la réalité qu'il vit. Il s'accommode de la situation, soit par peur, soit par opportunisme, soit parce que beaucoup des actuels agents de l'oppression et de l'injustice se présentent comme catholiques. Certains en viennent même à se glorifier d'avoir réalisé la prophétie évangélique: "L'heure vient où qui vous tuera estimera rendre un culte à Dieu" (Jean 16,2).

Les évêques, avec leurs prêtres, ont le devoir de faire paître le troupeau du Seigneur avec intrépidité. Ils ont pour mission de prêcher l'Evangile car la Parole de Dieu ne se laisse pas enchaîner (2 Timothée, 2,9). Ils sont les animateurs des communautés chrétiennes, leurs pasteurs et leurs avocats, au point de donner leur vie (Jean 10,11) pour la défense des pauvres, des victimes de l'injustice et des opprimés.

En pratique, devant les caractéristiques propres à chaque région du pays, les évêques, les prêtres et les laïcs ne voient pas tous les choses sous le même angle. Dans le cas présent, le régime a su utiliser ce fait avec une habileté extraordinaire pour se défendre en s'appuyant sur certaines déclarations et prises de position de gens d'Eglise.

Il est vrai que, directement responsables de l'orientation du peuple et bien que reconnaissant les erreurs et les injustices commises, les évêques prennent des positions diverses, voire contradictoires. C'est une de nos difficultés internes et un atout pour le régime. De telles divergences ne constituent en elles-mêmes aucun mal, si on les regarde comme l'expression du pluralisme qui ne brise pas l'unité (cf Déclaration de l'épiscopat: "Unité et Pluralisme").

Mais cette diversité de prises de position a pour conséquence de mettre l'Eglise à l'épreuve. Il est juste de reconnaître, et nous le faisons avec joie, que, malgré nos limites en la matière, il y a eu un effort réel et sincère en vue du dépassement de ces divergences et dans le sens de la recherche de l'unité.

(4) Allusion aux déclarations du ministre des Finances, rapportées par le ministre de l'Agriculture dans sa lettre de démission (N.d.T.)

Cependant, unis dans la même foi, dans le même "souci collégial", dans la même discipline ecclésiastique, dans la prédication des principes évangéliques et dans la fidélité au Pasteur commun qui est la tête du collège épiscopal, nous sommes en désaccord sur la façon de faire dans les cas concrets et nous n'étudions pas en profondeur la situation réelle et globale de l'Eglise du Brésil.

Cela se passe dans la vision d'ensemble comme pour la nouvelle d'une grande catastrophe: celui qui n'est pas atteint se contente, au début, d'estimer l'information exagérée. Quand la lointaine calamité est enfin prouvée, on trouve des gens pour exprimer leur pitié ou pour envoyer même l'expression de leur solidarité. C'est seulement plus tard, quand tout le monde est atteint, que l'on entend les lamentations et que l'on exprime ses regrets pour l'omission irréparable. Les conséquences possibles auraient pu être évitées ou diminuées si, en temps voulu, tout le monde avait offert sa collaboration. On a déjà entendu des gens dire que l'Eglise est fatiguée d'arriver en retard.

Tout en respectant l'attitude de nos frères, nous ne pouvons nous taire devant ce que nous avons vu et entendu dans notre diocèse. Voilà la raison pour laquelle nous estimons le moment venu de définir notre position.

2-2 Notre position

Suite à ces considérations, nous affirmons loyalement et fermement que, par disposition impérative de notre conscience et de notre mission, nous ne voulons et ne pouvons pas sortir des attributions qui nous ont été fixées, non par les hommes mais par Dieu. De même, nous ne voulons et ne pouvons pas faire preuve d'omission dans l'exercice de ce qui relève de notre compétence et de notre responsabilité.

Pour déterminer notre position, nous prenons appui sur les enseignements officiels du magistère. En ce qui concerne le sujet abordé ici, deux points nous semblent particulièrement éclairants:

- 1) "L'Eglise reconnaît tout ce qui est bon dans le dynamisme social d'aujourd'hui, en particulier le mouvement vers l'unité, les progrès d'une saine socialisation et la solidarité au plan civique et économique";
- 2) "De par sa mission et sa nature, l'Eglise n'est liée à aucune forme particulière de culture, ni à aucun système politique, économique ou social" (Gaudium et Spes n° 42).

En exposant les excès commis par le régime actuellement en vigueur, nous dénonçons ce qu'il y a en lui de contradictoire vis-à-vis de la saine raison, des postulats de l'Evangile de Jésus-Christ et des prérogatives fondamentales de la personne humaine.

Quelque soit le régime politique, nous le respectons avec les mêmes dispositions que nous respectons la réalité. Mais nous nous appliquons de toutes nos forces à la constitution d'un ordre social juste, vigoureux, fondé sur l'autorité morale des gouvernants agissant dans le sens du bien commun conçu comme "cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée" (Gaudium et Spes n°26).

2-3 L'action pastorale

L'action pastorale recouvre non seulement le culte divin, la distribution des dons de Dieu, la prédication de l'Evangile, mais aussi le développement intégral de tous les hommes et des différents secteurs d'ac-

tivités, ordonnés à la réalisation du plan divin, dans la construction de la cité terrestre. Nous estimons donc qu'il est de notre devoir de soutenir ou de promouvoir, par les moyens dont nous disposons, ce qui suit:

2-3-1 Conscientiser les personnes qui intègrent les communautés urbaines et rurales. Grâce à Dieu, le peuple est en train de passer par cette phase dans les villes et à la campagne.

Tout ce qui représente une atteinte à ses droits et à ses prérogatives est objet de réflexion, de sens critique, de prises de position chaque fois plus lucides et fermes. Nous le disons publiquement afin de rassurer certains agents qui sont à la recherche d'informations. Ils ne nous font pas peur. Nous exigeons simplement d'eux qu'ils soient en condition de faire preuve de fidélité dans leurs dépositions et qu'ils ne se livrent pas à une interprétation insidieuse ou erronée de ce que nous disons ou faisons en faveur du peuple.

Toute personne humaine a le droit et le devoir d'être consciente de sa valeur et de ses capacités. D'être informée et d'informer. De défendre ses droits pour remplir ses devoirs de façon libre et responsable.

C'est à cela que nous nous appliquons, aidés dans cette tâche par les valeurs authentiques de l'Eglise. Nous n'utilisons pas de "codes secrets" comme les agents mal informés ou de mauvaise foi qui ont la prétention d'interpréter la terminologie ecclésiastique. Quand nous parlons, par exemple, de "conscientisation", de "structures", de "communautés de base", de "pastorale d'ensemble", de "pastorale organique", de "Yahvé", de "kérigme" et autres expressions, nous ne faisons qu'utiliser le langage habituel.

2-3-2 Préparer des agents pastoraux et les envoyer comme animateurs des petites communautés, surtout dans les quartiers pauvres des villes et dans les hameaux des zones rurales. Ce sont nos collaborateurs. Ce qu'on leur fait, nous estimons que c'est à nous qu'on le fait (Matthieu 25,40).

2-3-3 Formation de personnel: développer les centres de formation du personnel et les ouvrir à tous les secteurs d'activité, parce que nous sommes convaincus que notre tâche principale consiste à favoriser la formation de personnes aptes à l'exercice de leur mission ou de leur profession, que ce soit au plan de l'Eglise ou au plan civil.

2-3-4 Promouvoir des études et des enquêtes sociologiques avec la collaboration d'experts, afin d'avoir une connaissance exacte de la réalité et de permettre une action planifiée, efficace et dynamique. Ces études et enquêtes n'ont pas pour but d'accuser les personnes, mais de rassembler une documentation sur les faits et données permettant d'encourager ce qui est bien et de mettre en garde contre ce qui s'oppose au bien commun.

2-3-5 Proclamer la justice et dénoncer l'injustice, comme mission prophétique, afin que les hommes droits et de bonne foi puissent collaborer à l'édification d'un ordre social en rapport avec la dignité et les légitimes aspirations du peuple.

Nous joignons en annexe le récit des événements qui se passent en ce moment dans la Prélature de Sao Félix do Araguaia et qui font suite à l'inexplicable condamnation du P. François Jentel, l'héroïque défenseur du peuple pauvre et opprimé des terres reculées du Mato Grosso. Nous

portons également à la connaissance de tous le texte du vote d'opposition à cette condamnation émis par le Dr Plinio Barbosa Martins, juge auditeur au Tribunal Militaire.

Si les gouvernants comprenaient le caractère et la mission de l'Eglise, ils trouveraient dans nos paroles la confirmation que la sincérité de la vérité doit servir de base à la sécurité nationale, à la stabilité et à la prospérité de l'action. "L'énergie que l'Eglise est capable d'insuffler à la société moderne se trouve dans cette foi et dans cette charité effectivement vécues et ne s'appuie pas sur une souveraineté extérieure qui s'exercerait par des moyens purement humains" (Gaudium et Spes n° 42).

Par ces directives, nous renouvelons notre engagement en faveur de la vraie promotion des brésiliens et de la Patrie.

Dans cette lettre pastorale, nous avons fait connaître aux diocésains ce que nous pensons de l'actuelle conjoncture socio-religieuse. Nous avons justifié notre position à la lumière de la foi et par les documents officiels du magistère de l'Eglise, en même temps que nous avons indiqué quelques pistes possibles pour une action commune, ouverte et consciente.

Demandons à Dieu qu'il nous éclaire et nous fortifie pour que nous ne soyons pas coupables d'omission dans l'accomplissement de la mission qui nous a été confiée.

Que la Vierge très sainte, patronne de ce diocèse sous le vocable suggestif de "Secours des Chrétiens", nous vienne en aide comme Reine des Apôtres et Mère de l'Eglise.

Goiânia, le 29 juin 1973
en la fête des apôtres St Pierre et Paul

Fernando Gomes
archevêque

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)